

Mai 2010

Québec, le 25 mai 2010

Monsieur Pascal Nadon
Directeur général
Collège André-Grasset
1001, boul. Crémazie Est
Montréal (Québec) H2M 1M3

Objet : Suivi apporté à l'évaluation du programme *Sciences humaines*

Monsieur le Directeur général,

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné, lors de sa réunion tenue le 12 mai 2010, les suites données par le Collège André-Grasset à l'évaluation du programme *Sciences humaines*.

Dans son rapport, la Commission avait recommandé au Collège de bien s'assurer d'évaluer l'atteinte de chaque compétence. La Commission constate que le Collège a entrepris une démarche en vue de répondre à cette recommandation, notamment en mettant en place des actions pour tendre vers des évaluations en lien avec le niveau des objectifs des cours. Le Collège a d'abord organisé, en collaboration avec un consultant, une activité de perfectionnement à l'attention des professeurs portant l'évaluation dans une approche par compétences. Des séances de travail ont ensuite eu lieu afin d'aider les professeurs du programme à analyser leurs outils d'évaluation. La Direction des études a pu tirer des constats de l'exercice réalisé, ce qui l'a amené à déterminer des balises pour continuer à faire progresser les pratiques d'évaluation dans le sens de l'approche par compétences. Elle a adopté un processus d'accompagnement des professeurs en lien avec les balises fixées. De son côté, le Département de sciences humaines fera rapport périodiquement à la Direction des études des travaux accomplis afin que cette dernière puisse endosser les résultats.

Tout en reconnaissant le travail réalisé par le Collège, la Commission maintient sa recommandation de s'assurer d'évaluer chaque compétence et encourage le Collège à poursuivre la démarche amorcée. Elle désire être informée des réalisations qui permettront de donner suite à la recommandation.

Je vous remercie de votre collaboration et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes meilleurs sentiments.

La présidente,

Nicole Lafleur

c. c. M. Vincent Camarda, directeur des études